



FEJ
FONDS
D'EXPÉRIMENTATION
POUR LA
JEUNESSE



Ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative
Direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative
Mission d'Animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse
95, avenue de France – 75650 Paris cedex 13
<http://www.experimentation.jeunes.gouv.fr>



INTRODUCTION

Ce projet a été financé par le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse dans le cadre de l'appel à projets n°1 lancé en 2009 par le Ministère chargé de la jeunesse.

Le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse est destiné à favoriser la réussite scolaire des élèves et améliorer l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de moins de vingt-cinq ans. Il a pour ambition de tester de nouvelles politiques de jeunesse grâce à la méthodologie de l'expérimentation sociale. A cette fin, il impulse et soutient des initiatives innovantes, sur différents territoires et selon des modalités variables et rigoureusement évaluées. Les conclusions des évaluations externes guideront les réflexions nationales et locales sur de possibles généralisations ou extensions de dispositifs à d'autres territoires.

Le contenu de cette note n'engage que ses auteurs, et ne saurait en aucun cas engager le Ministère.

Ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Education Populaire et de la Vie Associative
Direction de la Jeunesse, de l'Education Populaire et de la Vie Associative
Mission d'Animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse
95, avenue de France – 75650 Paris cedex 13

Pour plus d'informations sur l'évaluation du projet, vous pouvez consulter le rapport d'évaluation remis au Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse par l'évaluateur du projet sur le site <http://www.experimentation.jeunes.gouv.fr>

FICHE SYNTHÉTIQUE DU PROJET

THÉMATIQUE
Numéro du projet AP1_197
LE DISPOSITIF EXPERIMENTÉ
Titre : Sup'Premières Rencontres : des actions, des réseaux pour la découverte des formations universitaires et de leurs débouchés pour les élèves de première
Objectifs initiaux : Informer sur les conditions et les possibilités d'études à l'université qui conduisent à l'insertion professionnelle ; Permettre la réussite à l'université par une meilleure connaissance de cette dernière.
Public(s) cible(s) : Lycéens de premières générales de l'académie de Grenoble : 1 820 Professeurs principaux pour la formation : 175
Descriptif synthétique du dispositif expérimenté : L'objectif du projet est de donner aux lycéens de l'académie de Grenoble, dès la classe de 1ère générale, les clés pour qu'ils puissent choisir l'université en connaissance de cause dans leur parcours post-bac. 1/ Organiser des temps forts de préparation de l'après bac pour les élèves de première dans les lycées avec les universités 2/ Structurer et généraliser un réseau d'acteurs, former des acteurs, mettre en cohérence des dispositifs et des actions 3/ Proposer un environnement informatif sur l'université adapté à chaque public
Territoire(s) d'expérimentation : Académie de Grenoble
Valeur ajoutée du dispositif expérimenté : - Préparation de l'après bac dès la classe de première : Actuellement les actions de préparation post bac organisées en commun entre les universités et rectorat de l'académie sont ciblées principalement pour les terminales. - Mise en œuvre de nouvelles actions, complémentaires, cohérentes avec celles existantes et mobilisant de nombreux acteurs : Nécessité de préparer l'après bac dès la classe de première par la plupart des acteurs. Elle est d'autant plus nécessaire aujourd'hui que les lycéens doivent saisir des vœux avant la fin du mois de mars de l'année de terminale dans l'application post bac. - Une structuration territoriale de la préparation de l'après bac, permettant une souplesse d'adaptation au terrain et aux publics tout en étant garante d'équité : Elaborées, organisées dans les établissements scolaires, en concertation avec les lycéens et leurs représentants, les actions seront adaptées selon les lycées, modestes dans un premier temps, avec une progression au cours des années.
Partenaires techniques opérationnels : (1) Partenaires initialement visés dans la convention : Universités de l'académie de Grenoble, Rectorat, ONISEP, SAIO, réseau académique « ASUR », professeurs principaux, lycéens (2) Partenaires effectifs de l'expérimentation : Les mêmes partenaires initiaux
Partenaires financiers (avec montants): FEJ (295 000€) ; autofinancement (83 800€)
Durée de l'expérimentation : (1) Durée initiale : 19 mois (2) Durée effective : 31 mois
LE PORTEUR DU PROJET
Nom de la structure : Université de Grenoble 3 Type de structure : Etablissement Enseignement Supérieur
L'ÉVALUATEUR DU PROJET
Nom de la structure : Institut National de Recherche Pédagogique Type de structure : Etablissement public



PLAN DE LA NOTE DE RESTITUTION

Introduction

Le contexte à l'origine de l'expérimentation:

- La nécessité de renforcer la connaissance qu'ont les lycéens de l'université, de ses formations et leurs débouchés, d'aller au-delà des stéréotypes, afin de faire du choix de l'université un choix positif
- La mise en œuvre de la circulaire du MEN « parcours de découverte des métiers et des formations (11/07/08). « L'objectif du lycée doit indiquer la préparation de l'après bac,...permettre aux élèves de mieux choisir leur orientation; soutenir les lycéens dans leurs projets d'orientation et leurs engagements.... Chaque lycéen doit pouvoir construire, en fonction de ses goûts et de ses compétences, son projet d'études et d'insertion professionnelle. ». « Dans le cadre de l'orientation active, les équipes éducatives apportent les informations nécessaires sur les métiers, les formations du supérieur et les différents dispositifs d'aide. Elles veillent à combattre les phénomènes d'autocensure, en associant les familles à l'élaboration des projets et à renforcer l'estime de soi des lycéens, nécessaire pour qu'ils développent tout leur potentiel. Elles mettent l'accent sur les compétences et les efforts nécessaires à la réussite dans la voie envisagée. Elles travaillent utilement avec différents partenaires : enseignement supérieur, monde professionnel et société civile. » (Circulaire préparation de la rentrée 2009)
- La mise en place d'APB a déplacé les calendriers des actions d'information et d'orientation (saisie des vœux en février et mars). Cela rend nécessaire de développer une préparation de l'après bac en classe de première tout en gardant les actions auprès des terminales. Dans l'académie de Grenoble, la plupart des dispositifs de lien lycée université sont académiques et interuniversitaires. Une réflexion approfondie avec l'ensemble des universités et le Rectorat a conclu qu'il n'est pas possible d'y arriver seulement en ouvrant aux premières les actions destinées aux terminales. La nécessité d'un dispositif spécifique aux premières était posé et le questionnement sur son financement également.

L'expérimentation a démarré en septembre 2009, mais, la convention n'ayant été signée qu'en février 2010, c'est à partir de cette date que l'expérimentation a pu véritablement commencée. La durée de l'expérimentation a été augmentée d'un an par un avenant à la convention en 2011. L'expérimentation s'est donc déroulée de février 2010 à juin 2012.

Elle s'est déroulée avec les lycées de cinq bassins de formation diversifiés (Annecy, Albertville, Grenoble, Romans, Privas) répartis dans les 5 départements de l'Académie soit 24 lycées.

I. Rappel des objectifs et du public visé par l'expérimentation

A. Objectifs de l'expérimentation

L'objectif de ce projet est de donner aux lycéens de l'académie de Grenoble, dès la classe de 1^o générale, les clés pour qu'ils puissent choisir l'université en connaissance de cause dans leur parcours post-bac.

Ce projet réunit les universités de l'académie de Grenoble : l'université Joseph Fourier, l'université Pierre Mendès France, l'université Stendhal, l'université de Savoie, le Rectorat, notamment le SAIO, IA, les IA-IPR dans le dispositif ASUR et l'ONISEP.

Pour aboutir à cet objectif, plusieurs publics sont visés directement ou indirectement :

- les professeurs principaux qui sont les principaux prescripteurs
- les familles qui pèsent beaucoup sur l'orientation.
- les élèves qui doivent pouvoir être aidés dans leurs choix.

Pour permettre que cet objectif se réalise pour tous les lycéens de première, il est nécessaire de structurer un dispositif dans lequel vont coopérer différents acteurs : proviseurs, enseignants du supérieur, du secondaire, CIO, personnel de l'orientation des universités, étudiants, Onisep. Le projet intègre des actions déjà existantes et en développe de nouvelles en les structurant et en les généralisant.

Cette expérimentation Sup-Premières-Rencontres vise donc à :

- **organiser des temps forts de préparation de l'après bac pour les élèves de première** dans les lycées avec les universités, et permettre aux lycéens, dès la première, de rencontrer l'université dans leurs lycées afin de mieux connaître son fonctionnement et de préparer une orientation vers les filières universitaires de façon réfléchie et en connaissance de cause..

Pour organiser ces temps forts, l'expérimentation devra

- **structurer et généraliser un réseau d'acteurs, former des acteurs, mettre en cohérence des dispositifs et des actions :**

- former les acteurs universitaires pour qu'ils puissent être des relais d'information,
- former les équipes pédagogiques des lycées pour qu'ils connaissent l'université et puissent accompagner leurs élèves,
- coordonner les actions à l'échelle d'un bassin de formation
- mobiliser les différents acteurs dans ces actions.

- **Proposer un environnement informatif sur l'université** adapté à chaque public : les acteurs dans les lycées, les parents, les élèves, créer des documents d'information (papiers, sites, vidéo...), proposer des modalités de dialogue en présentiel et à distance

- Donner du sens, mettre de la pédagogie pour l'élève à travers les actions conduites, articuler les actions nouvelles avec celles qui existent dans le processus d'orientation du lycéen de la première à la terminale.

Ces actions de terrain tiendront compte de la diversité des établissements, de leurs projets, des formations qui y sont dispensées.

Elles viendront en complémentarité avec les journées portes ouvertes des universités et l'orientation active auprès des terminales (avis demandé dans APB)

B. Public visé et bénéficiaires de l'expérimentation (analyse quantitative et qualitative)

1. Public visé

Le public ciblé était les lycéens de classe de première générale dans des bassins de formation choisis pour l'expérimentation.

Ce public différait du public concerné par les actions universitaires académiques de préparation de l'après bac qui était surtout à destination des lycéens de terminale

Dans le dossier de candidature, le nombre de bénéficiaires potentiel à terme était le nombre de lycéens de première dans toute l'académie, soit 17 000 et le nombre de professeurs principaux de première : 500. Mais il était précisé que l'expérimentation serait effectuée sur 5 à 6 bassins de formation, ce qui a été réalisé.

2. Bénéficiaires directs

2.1. Statistiques descriptives

	Bénéficiaires prévus pour toute la durée de l'expérimentation	Bénéficiaires entrés l'année 1	Bénéficiaires entrés l'année 2	Bénéficiaires entrés l'année 3	Bénéficiaires entrés pendant toute la durée de l'expérimentation
Nombre de bénéficiaires directement touchés par l'action					
Jeunes			750	1070	1820
Adultes			90	85	175
Nombre total de bénéficiaires			840	1155	1775

	Bénéficiaires prévus pour toute la durée de l'expérimentation	Bénéficiaires entrés pendant toute la durée de l'expérimentation
Nombre de bénéficiaires directement touchés par l'action à l'entrée du dispositif, par caractéristiques		
1. Jeunes		
Âge		
Moins de 6 ans		
6-10 ans		
10-16 ans		
16-18 ans		
18-25 ans		
Autres : <i>(préciser)</i>		
Autres : <i>(préciser)</i>		
Situation		
Elèves en pré-élémentaire		
Elèves en élémentaire		
Collégiens		
Lycéens en LEGT		1820
Lycéens en lycée professionnel		
Jeunes apprentis en CFA		
Étudiants du supérieur		
Demandeurs d'emploi		
Actifs occupés		
Autres : <i>(préciser)</i>		
Autres : <i>(préciser)</i>		
Niveau de formation		
Infra V		
Niveau V		
Niveau IV		1820
Niveau III		
Niveau III		
Niveau I		
Sexe		
Filles		
Garçons		
2. Adultes		
Qualité		
Parents		
Enseignants		175
Conseillers d'orientation-psychologues		
Conseillers principaux d'éducation		
Conseillers d'insertion professionnelle		
Animateurs		
Éducateurs spécialisés		
Autres : <i>(préciser)</i>		
Autres : <i>(préciser)</i>		

	Prévision initiale	Réalisation
Autre information concernant les bénéficiaires directement touchés par l'action à l'entrée du dispositif		
1. Les jeunes bénéficiaires sont-ils inscrits et suivis par la mission locale (ML) ?		
Oui, tous les bénéficiaires directs sont inscrits et suivis par la ML Oui, une partie des bénéficiaires directs est inscrite et suivie par la ML Non, aucun bénéficiaire direct n'est inscrit et suivi par la ML	Non, aucun bénéficiaire direct n'est inscrit et suivi par la ML	Non, aucun bénéficiaire direct n'est inscrit et suivi par la ML
Echelle et territoire d'intervention de l'action mise en place		
1. L'action que vous menez dans le cadre de cette expérimentation est-elle à l'échelle :		
Communale (une ou plusieurs communes dans un même département) Départementale (un ou plusieurs départements dans une même région) Régionale (une seule région) Inter-régionale (2 et 3 régions) Nationale (plus de 3 régions) ?	Départementale	Départementale
2. Votre territoire d'intervention inclut-il des quartiers "politique de la ville" ?		
Oui, la totalité de mon territoire d'intervention est en quartiers politique de la ville Oui, une partie de mon territoire d'intervention est en quartiers politique de la ville Non, mon territoire d'intervention n'inclut pas de quartiers politique de la ville	Oui, une partie de mon territoire	Oui, une partie de mon territoire

2.2. Analyse qualitative

Au total, pour les années 2011 et 2012 :

- 1820 lycéens de première ont participé aux temps forts de rencontre avec l'université (en immersion et dans leur lycée.)
- 175 professeurs principaux ont participé à une formation leur permettant d'actualiser leur connaissance de l'université et de faire travailler leurs élèves pour une découverte et préparer les rencontres avec l'université.

Le public qui a bénéficié de l'expérimentation correspond totalement au public ciblé.

Le nombre de bénéficiaires prévu pour la durée de l'expérimentation n'avait pas été évalué quantitativement, mais géographiquement ; les élèves de première générale de 5 bassins de formation et leurs professeurs principaux.

Le nombre de bénéficiaire est inférieur à la totalité du nombre de professeurs principaux de classes de première générale et d'élèves de première générale des 5 bassins de formation choisis. Cet écart a plusieurs causes :

- Les lycées des bassins de formation ne se sont pas tous engagés dans l'expérimentation, notamment lors de la première année qui a été concomitante à la réforme du lycée.
- Une partie seulement des lycéens ayant été concernés par le travail en classe sur les formations universitaires a décidé de participer aux temps forts de rencontres thématiques et d'immersion à l'université. Dans 2 bassins de formation, la journée d'immersion concernait les différentes formations post bac (BTS, classes prépa, IUT, licence) et seuls les lycéens venant à l'université sont comptabilisés comme bénéficiaires de l'expérimentation.

L'action se déroulant dans le temps scolaire, les prescripteurs du public sont les directions des lycées et les professeurs principaux, avec l'appui des directeurs de CIO et des conseillers d'orientation.

Un des objectifs de l'expérimentation était de structurer un réseau d'acteurs et de construire des complémentarités entre des dispositifs qui s'adressent aux lycéens de première. Les réunions de mise en œuvre au sein de chaque bassin de formation avec les proviseurs (ou leur représentants), les directeurs de CIO, et les représentants universitaires du dispositif ont permis de préciser les modalités d'engagement dans l'expérimentation.

Tous les professeurs principaux qui se sont engagés dans ce dispositif ont participé à une formation.

3. Bénéficiaires indirects

Ce sont notamment les lycéens des classes de première, concernés par le travail réalisé en classe et qui n'ont pas participé aux immersions dans les universités.

II. Déroulement de l'expérimentation

A. Actions mises en œuvre

1-La mise en place des structures de coordination et de pilotage, d'octobre 2009 à janvier 2010 s'est concrétisée par :

- La constitution du comité de pilotage, la définition des rôles de chacun,
- La constitution d'une équipe projet et la définition de son rôle
- Le choix des territoires et des publics
- La définition du rôle et d'un profil du coordinateur, son recrutement
- L'information de tous les acteurs concernés par ce projet et des échanges sur leur engagement

2-La construction des actions et de leurs contenus s'est réalisée de février à juillet 2010 par

- Le recensement des actions existantes et des besoins,
- L'élaboration d'un panel d'actions proposées par les universités, de séquences pédagogiques à mettre en œuvre dans les classes, en amont et pendant les temps forts. Ces actions s'articulent avec celles qui existent déjà.
- L'élaboration de nouveaux supports informatifs, notamment une vidéo sur le thème de la vie et du vécu des étudiants.
- La conception du contenu de la formation des professeurs principaux
- La définition des modalités de mise en œuvre adaptées à chaque bassin expérimental

3-La formation des professeurs principaux de première générale a eu lieu dans les 5 bassins de formation expérimentaux, de septembre à décembre 2010 et 2011.

- Ces formations ont eu pour objectif l'appropriation par les professeurs principaux de ce dispositif et notamment la capacité d'animer des séquences pédagogiques avec leur classe sur l'enseignement supérieur et de préparer les temps forts

- Ces formations ont été élaborées par un groupe de travail Universités, CIO et ONISEP. Elles ont été animées par des binômes composés d'une personne des universités (enseignant ou personnel des SCUIO) et un COP.

4-La préparation de l'organisation des temps forts par l'ensemble des acteurs, de novembre 2010 à février 2011, a consisté :

- Dans les lycées, à l'animation de séances de travail par les professeurs principaux avec leur classe : des séances pédagogiques sont proposées en amont des temps forts pour commencer à faire travailler les élèves sur les thèmes de l'après bac et de l'université.
- L'élaboration des modalités d'intervention des universités dans des temps forts, la transmission des propositions des universités et l'échange avec les proviseurs et les professeurs principaux pour préciser les contenus des temps forts spécifiques à chaque lycée. Des temps forts seront organisés dans chaque lycée selon des modalités propres (1/2 journée, 1 journée, 2 heures par semaine pendant un mois.....) et prendront en compte les disponibilités des différents intervenants et notamment celles des étudiants qui y participeront. Ce travail est en déjà bien engagé dans certains lycées.
- Un panel d'actions proposé par les universités : immersion par l'université de Savoie, programme commun d'interventions thématiques par les universités pour Grenoble et Drôme /Ardèche
- Des réunions de mise en œuvre par bassin avec les Proviseurs
- Un choix par les lycées parmi les propositions des universités. Les dates, intervenants, modalités des interventions ont été précisés d'un commun accord entre le lycée et l'université.

5-La réalisation des temps forts par l'ensemble des acteurs, de février à avril 2011

21 lycées ont réellement participé (sur 24 lycées potentiellement concernés)

Les interventions auprès des élèves sont de plusieurs ordres :

- Dans la classe, avec les professeurs principaux et/ou les COP, en amont de la rencontre avec l'université.
- Avec les universités. Deux types de rencontres étaient prévus :
en Savoie, une immersion à l'université d'un échantillon d'élèves volontaires qui font, en retour, une restitution à l'ensemble de la classe. 91 élèves sont partis en immersion dans les différents sites de l'université de Savoie et l'ont démultiplié dans leur classe.
à Grenoble et Drôme/Ardèche, des ateliers thématiques avec des intervenants universitaires dans les lycées. 13 ateliers ont eu lieu sur Grenoble, auxquels ont participé 285 élèves, 7 ateliers en Drôme/Ardèche avec 152 élèves participants

6-La préparation de la mise en œuvre en 2011/12

- Réalisation d'une plaquette de présentation de Sup 1ères rencontres, diffusée à tous les partenaires
- Réalisation d'un guide de mise en œuvre utilisé avec les proviseurs, les directeurs de CIO et les universités.
- Mise en forme des fiches actions et mise en ligne sur le site commun.

- Evolution des propositions d'actions des universités.
- Réunion avec les proviseurs dans chaque bassin de formation pour la mise en œuvre et, notamment à Grenoble, la recherche d'un engagement mutuel entre les lycées et les universités

7- Formations pour les professeurs principaux de première (déc 2011 à janvier 2012)

5 séances de formation ont été organisées, une dans chaque bassin de formation et ont concerné 78 professeurs principaux. Elles étaient animées par des personnes des universités et des COP

8-Rencontres entre élèves et universités (mars-avril 2012)

Après les séquences de travail réalisées en classe, les rencontres avec les universités sont programmées selon des formes d'action différentes par département:

- en Savoie et Haute Savoie : des actions d'immersion d'une journée pour l'ensemble des formations post bac étalée sur 10 jours.
- en Drome Ardèche : les enseignants de l'université sont allés dans les lycées, pas d'immersion à l'université
- à Grenoble : deux actions très complémentaires, ½ journée d'intervention des universités dans les lycées et ½ journée d'immersion dans les universités (à la même date)

9-De 2010 à 2012 : La construction d'un environnement informatif et formatif

Les universités, l'Onisep ont construit :

- un environnement informatif commun sur l'université dédié aux lycéens et aux professeurs principaux (une clé USB en 2010 « clef pour l'université », un site académique commun en 2011 « liens lycée-université »)
- des séquences pédagogiques de compréhension de l'université et de la vie étudiante pouvant être mise en œuvre en classe de première par les professeurs principaux
- la réalisation d'une vidéo sur la vie étudiante par l'Onisep avec les universités.

Le dispositif expérimenté correspond à un changement sur plusieurs registres :

- Le public visé : ce sont les élèves de première alors que les principaux dispositifs d'information et l'orientation étaient jusqu'alors ciblés pour les élèves de terminales.
- Un dispositif qui questionne les actions existantes et les décloisonne. Cette transformation très importante des publics visés ne peut pas se faire en ajoutant un dispositif de plus, qui devra à terme perdurer à moyens constants. Ce changement nécessite d'articuler cette nouvelle action avec celles destinées aux élèves de terminales et /ou de transformer ces actions en direction des terminales.
- Un dispositif qui doit tenir compte de la diversité : diversité de public, de lycées, de territoires, d'universités, de dispositifs. Cela rend la transformation complexe mais l'expérimentation, tout en étant académique, s'est adaptée dans sa mise en œuvre à chaque bassin de formation. Le pilotage de l'expérimentation, au niveau académique comme au niveau local est multi acteurs.

	Description synthétique de chaque action	Durée en mois	Ressources humaines mobilisées			Ressources matérielles mobilisées		
			Effectifs	ETP	Type de personnel concerné (qualifications)	Achats	Prestations de services	Autre (préciser)
1. Préparation du projet	<i>indiquer ici les dates de début et de fin de la phase d'actions</i>							
Action n°1	Structuration pilotage et coordination- 09/2009 à 03/2010	2 mois	14 (Copil) -	40 Jours (réunions de copil +)	Direction SCUIO - Direction SAIO, Onisep,			
Action n°2	Coordination du projet sept 2009 à juin 2012	27 mois	1 chef de projet (1/5 tps) - 1 coordinatrice à 1/2 tps sur 27 mois	Equival 1TP pdt 2 ans	Direction SCUIO - COP			
Action n°3	Elaborations des actions et des contenus- avril 2010 à sept 2010 et juin 2011 à sept 2011	8 mois	2 réunions équipe projet + gpe de travail université (6 pers)	Equivalut à 3 mois de travail TP	Enseignant de l'Univ, personnel des SCUIO, COP, proviseurs et prof lycées			
2. Mise en œuvre du projet	<i>indiquer ici les dates de début et de fin de la phase d'actions</i>							
Action n°1	Formation des prof principaux de 1ère - nov 2010 à janv 2011 et 2012	3mois en 2010 et 3 mois en 2011	2 formateurs X8 sessions 500 prof px	Soit 270 j de travail	Enseignants du sup, IE des SCUIO, COP + prof Px			
Action n°2	Préparation des temp forts dans les bassins de formation- Sept 2010 à mars 2011 et sept 2011 à mars 2012	6 mois X2	30 pers : 1réu par bassin (5) + travail univ-lycée (24)	Soit 50 j de travail	Direction Lycée et CIO, COP, université			
Action n°3	Travail en classe (PP avec élèves) janv à mars 200 et 2011	3 moi X2	150 prof px	Non connu	Prof px 1ères			
Action n°4	Réalisation des temps forts avec les lycées - févr à avri 2011 et 2012	3 moisX2	80 enseignants du sup et pers SCUIO et étud tuteurs	soit équivalent environ 40 jours de travail	Enseignants du sup - Personnels des SCUIO- étudiants tuteurs- Prof px -		Transports en car	
3. Achèvement du projet	<i>indiquer ici les dates de début et de fin de la phase d'actions</i>							
Action n°1	Réunion bilan par bassin+comité pilotage-équipe projet évaluateur Mai-juin 2012	2 mois	15	10 j	Direction SAIO, CIO, Lycée, SCUIO,			
Action n°2	Suite de l'expérimentation : élaboration et mise en oeuvre du projet inter universitaire académique lien lycée université pour 2012-2015 - nov2011 à Juillet 2012	6 mois	10	10J	Direction SCUIO, Université, SAIO			

B. Partenariats

1. Partenaires opérationnels

Ce projet a été construit dès le départ comme un projet commun entre

- les 4 universités de l'Académie de Grenoble : université Joseph Fourier, université Pierre Mendès France, université Stendhal, université de Savoie
- et le Rectorat, notamment le SAIO, des IA/IPR pour le dispositif Asur et la DR de l'Onisep.

Nom de la structure partenaire	Type de structure partenaire	Rôle dans l'expérimentation
Université Joseph Fourier	Université co organisatrice	-Copilote de l'expérimentation -Elaboration, mise en œuvre de l'ensemble des actions -Contribution en ressources humaines à l'expérimentation
Université Pierre Mendès France	Université co organisatrice	
Université Stendhal	Université porteuse du projet et co organisatrice	
Université de Savoie	Université co organisatrice	
Le Rectorat : SAIO	Administration co organisatrice	-Copilote de l'expérimentation - Relai d'information, prescripteur, facilitateur, pour la mobilisation des structures du secondaire
Le Rectorat : IA/IPR pour le dispositif Asur e	Dispositif académique qui intervient auprès de certaines classes de	Nécessité d'articuler l'expérimentation avec les actions ASUR existantes
La DR de l'Onisep.	Structure co organisatrice	Appui pour la réalisation de ressources informatives et pédagogiques et pour leur diffusion
CIO	Structure publique de coordination de l'orientation dans un bassin de formation	Appui à la mise en œuvre dans leur bassin de formation (réunion avec les proviseurs, organisation des formations des professeurs principaux, co responsable des actions dans le lycée
Lycées	Etablissement public de l'enseignement secondaire	Pilote de l'élaboration du programme d'actions du lycée et de sa mise en œuvre

Tous ces partenaires ont confirmé leur engagement dans le projet et l'ont concrétisé tout au long de la mise en œuvre notamment par la mise à disposition gratuite de personnels pour le pilotage, la conception d'actions et de supports informatifs, l'intégration de cette expérimentation dans la communication interne, la mobilisation de leurs acteurs internes, la mise en œuvre des actions.

Les SCUIO IP des universités et le SAO du Rectorat ont joué un rôle moteur dans la mise en place de l'expérimentation.

Au niveau des CIO le projet a reçu un bon accueil et les COP rencontrés ont été associés à la mise en œuvre du projet : formation des professeurs principaux et participation à la mise en place des temps forts pour les lycéens.

Les partenaires internes de mise en œuvre du projet ont été informés et sollicités : notamment les proviseurs de lycées, les directeurs de CIO, les équipes des SCUIO et les enseignants chercheurs.

La collaboration universitaire sur ce projet a été riche : groupes de travail pour élaborer des actions communes en direction des élèves et pour la formation des Professeurs Principaux, réalisations de ressources communes, mise en œuvre coordonnée.

L'Onisep s'est engagé dans une collaboration féconde avec les universités pour réaliser une vidéo sur la vie étudiante et pour structurer et enrichir l'environnement informatif.

C'est au niveau des lycées que l'engagement dans le projet a été, dans certains cas problématique. Les proviseurs et leurs adjoints ont un rôle majeur dans la mobilisation des professeurs principaux, des élèves et dans l'organisation des temps forts. Quelques établissements ne se sont pas mobilisés la première année ou les deux années de l'expérimentation. Les raisons en sont multiples : la réforme des lycées dont le calendrier serré a imposé des choix tenant aux disponibilités des équipes de direction et des équipes pédagogiques, la situation du lycée au regard de ses engagements dans d'autres dispositifs de liens lycées-université notamment.

Un des objectifs de l'expérimentation Sup premières rencontres est de structurer un réseau d'acteurs et d'articuler différents dispositifs.

Cela s'est déjà concrétisé par

- l'articulation avec des actions qui font partie d'autres dispositifs dans les temps forts
- la coopération pour produire des outils d'information et des séquences pédagogiques. Cela s'est notamment traduit par la réalisation d'une clé USB «Clé pour l'université » en 2010 et par la création en 2011 d'un site inter universitaire académique « lien lycée université », site d'appui pour faciliter l'accès à l'information et aux ressources disponibles pour les équipes pédagogiques du secondaire.
- L'expérimentation « Sup première rencontre » a constitué un catalyseur pour engager un pilotage académique de la liaison secondaire supérieur différent : moins cloisonné par dispositif, permettant de travailler leurs articulations et complémentarités, associant les différents acteurs. Un comité de pilotage de l'ensemble des dispositifs académiques de la liaison lycées – université est en cours de mise en place, émanation opérationnelle de la commission post bac.

Le dispositif « Sup premières rencontres va continuer après la fin de l'expérimentation, selon des modalités proches de ce qui a été expérimenté, dans une dynamique partenariale et dans les formes d'actions expérimentées.

2. Partenaires financiers

Les taux de participation au financement seront précisés dans le tableau suivant et repose sur l'évaluation du temps de travail de l'ensemble des acteurs dans cette expérimenté et des dépenses réalisées.

Financements	Part de ces financements dans le budget total de l'expérimentation (hors évaluation) en %
Autofinancement : essentiellement par l'apport en ressources humaines des universités, du rectorat, les lycées, des CIO, de l'Onisep	30%
Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse	70%
Cofinancements extérieurs à la structure	

Ces apports en ressources humaines par les principaux partenaires seront poursuivis après l'expérimentation. Un financement du PRES de Grenoble et de la région Rhône alpes permettra de poursuivre le dispositif avec une coordinatrice et un budget pour la réalisation de ressources informatives et pédagogiques.

C. Pilotage de l'expérimentation

Il s'est organisé avec :

- Un comité de pilotage
- Une chef de proejt
- Une coordinatrice
- Une équipe projet
- Une coordination au plus près du terrain, par bassin de formation, pour définir et mettre en œuvre les actions

Un comité de pilotage dont le rôle est de décider :

- de l'organisation globale du projet pour sa mise en œuvre et son évaluation
- des fonctions (chef de projet, évaluation, coordination- animation, ..) et de leurs attributions
- des actions proposées, des territoires concernés et des calendriers
- du budget et des modalités de gestion

Il est composé d'un représentant

- De chaque université : Joseph Fourier, Pierre Mendès France, Stendhal, Savoie, un représentant du pôle de Valence
- du Rectorat : le CSAIO et chef adjoint,
- du dispositif ASUR, l'IA- IPR

- de la DR de l'ONISEP
- des bassins (2 personnes) , chef d'établissement de lycée ou directeur CIO
- du Fond d'expérimentations pour la jeunesse (coordonateur régional)
- de l'évaluateur.

Le comité de pilotage s'est réuni sept fois entre septembre 2009 et juin 2012, soit en moyenne deux fois par an.

Un établissement porteur : l'Université Stendhal

Un chef de projet : responsable du SIO IP de l'université Stendhal, dont le rôle est :

- Le suivi de la réalisation du projet dans sa mise en œuvre et son évaluation
- Le suivi de la gestion du projet et lien avec le HCJ
- La préparation des comités de pilotage

Une coordonnatrice, au niveau académique (un mi temps) dont le rôle est de :

- réunir et animer l'équipe projet afin de mettre en œuvre le projet selon le cahier des charges défini par le comité de pilotage,
- coordonner les différents chantiers (formation des professeurs principaux, élaboration de documents et actions auprès des lycéens) et les acteurs du projet (université, Onisep, lycées, CIO),
- coordonner la mise en œuvre dans les différents lieux,
- réaliser les liens entre la mise en œuvre des actions et les dispositifs d'évaluation,
- utiliser les moyens financiers,
- présenter les propositions, les réalisations au comité de pilotage.

Une équipe projet dont la mission est de :

- Elaborer les actions : contenus, acteurs, lieu, calendrier, modalités
- Elaborer les contenus et modalités de la formation des professeurs principaux
- Produire des ressources d'information, mise en ligne et diffusion
- Organiser, coordonner la mise en œuvre des actions

L'équipe projet s'est réunie plusieurs fois, et s'est scindée en sous-groupes de travail qui se sont réunis autant que de besoin sur les chantiers suivants : formation des professeurs principaux, production de documents et, par bassins de formation, préparation des actions par bassin.

Elle est composée de :

- 1 membre de chaque université, SCUIO ou enseignant chercheur (5 personnes)
- les directeurs de CIO des territoires de l'expérimentation (5 personnes)
- un enseignant par bassin, choisi par les animateurs de bassin (5 personnes)
- 1 représentant ONISEP

Un évaluateur, qui a changé au cours de l'expérimentation. L'INRP est devenu l'IFE , intégré à l'ENS de Lyon et a dû sous-traiter l'évaluation à un autre laboratoire de recherche. Ce changement a été un gros problème (suspension de la convention) car la convention tripartite qui nous liait à un évaluateur ne prévoyait pas qu'il puisse changer. Hors, malgré

cette impossibilité, il a fallu trouver une solution lorsque l'INRP, notre évaluateur au départ, n'a pas pu poursuivre cette activité lors de son intégration à l'ENS. La structure qui effectue l'évaluation, le laboratoire des sciences de l'éducation de l'université Pierre Mendès France, a établi une convention avec l'ENS de Lyon ne peut pas effectuer l'évaluation en son nom.

Relation avec d'autres expérimentations soutenues par Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse

Des personnes de l'expérimentation (chef de projet,, coordinatrice) ont participé à des échanges avec d'autres expérimentateurs soutenus par le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse. Des expériences dans des domaines similaires ont été présentées au comité de pilotage et à l'équipe projet pour enrichir la réflexion.

III. Enseignements généraux de l'expérimentation

Un guide de mise en œuvre à été réalisé pour faciliter la mise en place de ce dispositif dans les bassins de formation qui ne faisaient pas partie de l'expérimentation. (Document joint en annexe)

Dans l'optique d'une généralisation progressive à tous les bassins de formation de l'académie de Grenoble, le dernier comité de pilotage a réfléchi sur ce qu'il était important de garder et ce qui était généralisable dans cette expérimentation.

Les éléments importants à garder pour une généralisation :

- Le pilotage commun universités/CIO/Rectorat avec ancrage dans les bassins.
- Relier les différents dispositifs de liens lycées – universités
- Au niveau des bassins de formations et des lycées, avoir une lisibilité de l'ensemble des dispositifs, afin que les lycées puissent utiliser de façon pertinentes les différentes actions.
- Un travail par bassin pour choisir les actions : élaborer des plans d'actions coordonnées, articulant différents dispositifs avec le souci d'une adéquation des actions avec les besoins des populations scolaires, de l'équité entre les établissements et de la progression pour les lycéens de la 2° à la terminale. Une cartographie avec toutes les actions qui sont mises en œuvre dans les lycées constituerait un outil intéressant.
- Permettre une planification annuelle avec lisibilité et visibilité de l'offre et des actions dès la rentrée de septembre dans les lycées
- Un pilotage au sein des lycées par un tandem COP /proviseur (ou adjoint).
- Ne pas multiplier les référents des différents dispositifs, mais plutôt un référent de la liaison lycée-université par lycée. Donner de la visibilité aux différents référents (liste).
- Garder le principe du volontariat (pour les lycées comme pour les lycéens)
- Nécessité d'une coordination au sein des universités et d'une articulation des différentes actions
- Les propositions des universités doivent permettre une appropriation par les acteurs et des déclinaisons adaptées aux différents terrains.

- A toutes les étapes du dispositif, une préparation avec les établissements : université, CIO et proviseurs / Professeurs principaux (formation et mobilisation) / préparation fiche action- site LLU / enseignants et classe / dans les lycées / dans l'université.
- Une définition du rôle des différents acteurs.
- La formation des professeurs principaux
- Une démarche concertée, en plusieurs temps : en amont dans la classe un travail de préparation par le professeur principal, puis rencontre avec des acteurs du supérieur selon différentes formes.
- L'intervention des universités en 2 temps : intervention dans les lycées puis immersion des lycéens à l'université.
- L'intervention des étudiants dans les rencontres entre l'université et les lycéens
- Les immersions doivent être pensées à travers les différents dispositifs. Elles peuvent être de différents types : visite globale des universités et du campus, , montrer comment on travaille à l'université, les cours, l'information sur les formations la vie étudiante. L'immersion peut également concerner les professeurs principaux.
- Le développement de ressources communes (université, Onisep,..) et des séquences pédagogiques pour l'accompagnement des élèves en classe.

Conclusion

Le dispositif « Sup premières rencontres va continuer après la fin de l'expérimentation, selon des modalités proches de ce qui a été expérimenté, dans une dynamique partenariale et dans les formes d'actions expérimentées.

Annexes obligatoires à joindre au fichier :

➤ Tableau 1 sur les publics

Restitution du porteur de projet
Annexe 1 - Public bénéficiaire de l'expérimentation
Nombre et caractéristiques des bénéficiaires et territoire d'intervention

Identifiant du projet	AP1_197	Nom de la structure porteuse de projet	Université Stendhal				
		Bénéficiaires prévus pour toute la durée de l'expérimentation	Bénéficiaires entrés l'année 1	Bénéficiaires entrés l'année 2	Bénéficiaires entrés l'année 3	Bénéficiaires entrés pendant toute la durée de l'expérimentation	Bénéficiaires ayant abandonnés ou ayant été exclus en cours de dispositif
Nombre de bénéficiaires directement touchés par l'action							
Jeunes				750	1070	1820	
Adultes				90	85	175	
Nombre total de bénéficiaires				840	1155	1775	
		Bénéficiaires prévus pour toute la durée de l'expérimentation	Bénéficiaires entrés pendant toute la durée de l'expérimentation				
Nombre de bénéficiaires directement touchés par l'action à l'entrée du dispositif, par caractéristiques							
1. Jeunes							
Âge							
Moins de 6 ans							
6-10 ans							
10-16 ans							
16-18 ans							
18-25 ans							
Autres : (préciser)							
Autres : (préciser)							
Situation							
Elèves en pré-élémentaire							
Elèves en élémentaire							
Collégiens							
Lycéens en LEGT						1820	
Lycéens en lycée professionnel							
Jeunes apprentis en CFA							
Étudiants du supérieur							
Demandeurs d'emploi							
Actifs occupés							
Autres : (préciser)							
Autres : (préciser)							
Niveau de formation							
Infra V							
Niveau V							
Niveau IV						1820	
Niveau III							
Niveau II							
Niveau I							
Sexe							
Filles							
Garçons							
2. Adultes							
Qualité							
Parents						175	
Enseignants							
Conseillers d'orientation-psychologues							
Conseillers principaux d'éducation							
Conseillers d'insertion professionnelle							
Animateurs							
Éducateurs spécialisés							
Autres : (préciser)							
Autres : (préciser)							
		Prévision initiale	Réalisation				
Autre information concernant les bénéficiaires directement touchés par l'action à l'entrée du dispositif							
1. Les jeunes bénéficiaires sont-ils inscrits et suivis par la mission locale (ML) ?							
Oui, tous les bénéficiaires directs sont inscrits et suivis par la ML				Non, aucun bénéficiaire direct n'est inscrit et suivi par la ML	Non, aucun bénéficiaire direct n'est inscrit et suivi par la ML		
Oui, une partie des bénéficiaires directs est inscrite et suivie par la ML							
Non, aucun bénéficiaire direct n'est inscrit et suivi par la ML							
Echelle et territoire d'intervention de l'action mise en place							
1. L'action que vous menez dans le cadre de cette expérimentation est-elle à l'échelle :							
Communale (une ou plusieurs communes dans un même département)							
Départementale (un ou plusieurs départements dans une même région)				Départementale	Départementale		
Régionale (une seule région)							
Inter-régionale (2 et 3 régions)							
Nationale (plus de 3 régions) ?							
2. Votre territoire d'intervention inclut-il des quartiers "politique de la ville" ?							
Oui, la totalité de mon territoire d'intervention est en quartiers politique de la ville							
Oui, une partie de mon territoire d'intervention est en quartiers politique de la ville				Oui, une partie de mon territoire	Oui, une partie de mon territoire		
Non, mon territoire d'intervention n'inclut pas de quartiers politique de la ville							

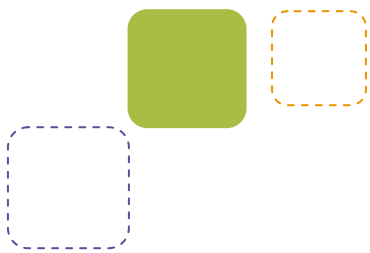
➤ **Tableau 2 sur les actions**

Restitution finale du porteur de projet
Annexe 2 - Calendrier de déroulement de l'expérimentation - Actions mises en œuvre

Numéro du projet	AP1_197	Description synthétique de chaque action	Durée en mois	Ressources humaines mobilisées			Ressources matérielles mobilisées		
				Effectifs	ETP	Type de personnel concerné (qualifications)	Achats	Prestations de services	Autre (préciser)
1. Préparation du projet	<i>indiquer ici les dates de début et de fin de la phase d'actions</i>								
Action n°1	Structuration pilotage et coordination-09/2009 à 03/2010	2 mois	14 (Copil) -	40 Jours (réunions de copil +)	Direction SCUIO - Direction SAIO, Onisep,				
Action n°2	Coordination du projet sept 2009 à juin 2012	27 mois	1 chef de projet (1/5 tps) - 1 coordinatrice à 1/2 tps sur 27 mois	Equival 1 TP pdt 2 ans	Direction SCUIO - COP				
Action n°3	Elaborations des actions et des contenus- avril 2010 à sept 2010 et juin 2011 à sept 2011	8 mois	2 réunions équipe projet + gpe de travail université (6 pers)	Equivalut à 3 mois de travail TP	Enseignant de l'Univ, personnel des SCUIO, COP, proviseurs et prof lycées				
2. Mise en œuvre du projet	<i>indiquer ici les dates de début et de fin de la phase d'actions</i>								
Action n°1	Formation des prof principaux de 1ère - nov 2010 à janv 2011 et 2012	3mois en 2010 et 3 mois en 2011	2 formateurs X8 sessions - 500 prof px	Soit 270 j de travail	Enseignants du sup, IE des SCUIO, COP + prof Px				
Action n°2	Préparation des temp forts dans les bassins de formation- Sept 2010 à mars 2011 et sept 2011 à mars 2012	6 mois X2	30 pers : 1réu par bassin (5) + travail univ-lycée (24)	Soit 50 j de travail	Direction Lycée et CIO, COP, université				
Action n°3	Travail en classe (PP avec élèves) janv à mars 200 et 2011	3 moi X2	150 prof px	Non connu	Prof px 1ères				
Action n°4	Réalisation des temps forts avec les lycées - févr à avri 2011 et 2012	3 moisX2	80 enseignants du sup et pers SCUIO et étud tuteurs	soit équivalent environ 40 jours de travail	Enseignants du sup - Personnels des SCUIO- étudiants tuteurs- Prof px -		Transports en car		
3. Achèvement du projet	<i>indiquer ici les dates de début et de fin de la phase d'actions</i>								
Action n°1	Réunion bilan par bassin+comité pilotage-équipe projet évaluateur Mai-juin 2012	2 mois	15	10 j	Direction SAIO, CIO, Lycée, SCUIO,				
Action n°2	Suite de l'expérimentation : élaboration et mise en oeuvre du projet inter universitaire académique lien lycée université pour 2012-2015 - nov 2011 à Juillet 2012	6 mois	10	10J	Direction SCUIO, Universtié, SAIO				

➤ **Tableau 3 sur les outils développés dans le cadre de l'expérimentation**

<u>Restitution finale du porteur de projet</u> <u>Annexe 3 - Liste des outils développés dans le cadre de l'expérimentation</u>				
Numéro du projet	AP1 Axe 4 - 197			
Nom de l'outil	Fonction (préciser si ce sont des outils de pilotage, de suivi, de communication, de formation, de sensibilisation, etc.)	Utilisateurs ou destinataires	Format (papier, électronique, etc.)	Transférable en dehors de l'expérimentation (oui/non)
1	Plaquette de présentation du dispositif (sensibilisation)	Personnes de l'université, du Rectorat, CIO, lycées contribuant à l'expérimentation	Papier et électronique	Non
2	Guide de mise en œuvre (pilotage)	Les différents acteurs de la mise en œuvre	Papier et électronique	Oui
3	Programme de formation de profs principaux de première	Responsable du dispositif, Formateurs	Papier et électronique	Oui
4	Séquences pédagogiques en classe	Professeurs principaux	Papier et électronique	Oui en partie
5	Vidéo sur la vue étudiante	Professeurs principaux et lycéens	Électronique	non



Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse

Ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative
Direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative



Mission d'Animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse
95, avenue de France – 75650 Paris cedex 13
<http://www.experimentation.jeunes.gouv.fr>

